



Situation économique au CSE du 22/07/2025

Compte tenu de la cotation en Bourse, le CSE, comme tous les ans n'a pas de données chiffrées à indiquer, la Primeur au marché.

Résultats : en phase avec ce que **S3i** indiquait. Baisse du cours de l'action : ouverture à 195,60 € avec un point bas à 187,5€. FreeCashFlow à surveiller, nonobstant une cible à 262€.

Espérons que la situation s'améliorera dans les mois qui viennent.

Effectifs stables, baisse de l'intercontrat, hausse de la sous-traitance.

Niveau business : quelques beaux contrats et un grand nombre des affaires en cycle court.

Indicateurs économiques à fin juin 2025

Effectifs : 13.094 salariés (-34) : 88 entrées / 122 sorties dont : 82 démissions / 1 Licenciement / 22 RC / 8 Fin d'essai / 4 Fin CDD / 4 Départs en Retraite / 1 Mutation.

Intercontrat : Maintien à 3,1% (0,0%) soit 318 ETP

Sous-traitance : Hausse à 9,0% (+0,4%) soit 1284 ETP

Télétravail Régulier : Baisse de 91,01 à 90,86% (-0,15%) 1186 salariés ne font pas de télétravail régulier.

Démissions : 86 en juin 2025 vs 67 en mai 2025

vs n-1 90 en juin 2024 vs 87 en mai 2024

juillet 2024-juin. 2025 : 907 démissions (-17,47%)

vs n-1 juillet 2023-juin. 2024 : 1099 démissions.

Nota : Encore une fois les chiffres des démissions fournis par la direction divergent sur ses tableaux (82 et 86 en juin)

Sujets vus lors du CSE du 22 et 23/07/2025

Nota : le CSE, n'ayant plus de secrétariat, seules les informations/consultations légales peuvent être inscrites à l'Ordre du Jour du CSE SSG. Aucune question ou sujet à la demande des élus, en défense ou représentation des salariés, ne peut être retenue et inscrite au débat. Remerciez-en les démissionnaires élus de la CFDT et du SPECIS-UNSA !

- Non-désignation du secrétaire et de l'adjoint /Lire ➡
- Information/Consultation projet d'aménagement du site de Bordeaux SPI : les élus CFDT demandent l'expertise, la majorité ne l'a pas approuvé,
- Consultation du projet de déménagement d'Albi : un avis favorable unanime a été rendu,
- Consultation sur la situation économique et financière de SSG pour 2024. Les experts ont présenté leurs travaux. L'avis négatif, motivé, et préparé par la commission, présidé par un élu **S3i**, a été approuvé à la majorité de 18 voix sur 34, validant ainsi les travaux de la commission du CSE / un 2^{ème} avis dogmatique de la CFDT n'a pas été approuvé,
- Info-Consultation de la fusion d'Aurexia dans SSG : en 4 mois, le projet qui devait laisser du temps aux équipes de se connaître avant toute fusion, est révisé maintenant : « fusion simplifiée au 31/12 avec impact comptable rétroactif au 01/01/2025 » (sic),
- Info-Consultation sur le projet de transfert des avoirs d'épargne des salariés Connectiv-IT chez Amundi, le gestionnaire habituel des PEE/PEG de SSG,
- Désignation d'un représentant de proximité pour Nice Sophia (Sky). Contrairement à l'usage, un certain nombre d'élus n'ont pas voté pour cette désignation au poste réservé à **TraidUnion**. Jusqu'à maintenant, l'usage était l'unanimité !
- **S3i** a voté avec succès le règlement de la facture des CESU du mois. La prestation a ainsi été sauvée, au bénéfice des salariés !

Toujours pas de secrétariat au CSE SSG Les élus S3i ont voté l'envoi des CESU

A nouveau, aucun candidat parmi les élus titulaires, ne s'est présenté pour être secrétaire du CSE. Pas de secrétaire depuis 2 mois. Pourquoi donc ?

Pourquoi personne ne voudrait travailler au bureau du CSE avec notre très cher trésorier ? Des éléments laisseraient à penser qu'il serait impossible de travailler avec lui, que l'on soit au bureau ou assistante au CSE !

Le mois dernier, les élus **S3i** ont donné par vote à la majorité des élus (sauf la CFDT) l'autorisation à des règlements et ont pu maintenir in-extremis les prestations chèques vacances et locations été au profit des salariés. Même problème ce mois-ci.

Cela ne peut plus durer !

Une coalition de début de mandat ne peut pas tout justifier.... MÊME les EXCÈS.

Toute vérité n'est pas mauvaise à dire....



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Nous l'annonçons dans notre communication du mois dernier, une opération de dé/re-noémisation de la part de Vivinter, visant à améliorer les remboursements des IJSS de Prévoyance a eu lieu à partir du 21 juillet pour une durée de 5 jours maximum. Normalement, les télé-transmissions entre votre CPAM et Vivinter ont été rétablies depuis. Pour en savoir plus, regardez [notre com syndicale d'août](#).



SCAN ME



Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com